



Compte-rendu de la réunion de bureau du 02/04/2023

Présents : Jean LACROIX, Candice GENETTE, Sandra ALBY, Xavier ANTOINE-MICHARD, Bernard BARRET, Charline BIANCHI, Alain LECUIRE, Bernadette RENAUD, Isabelle REVIDON

Absents excusés : Alain CHAUDAGNE, Yves GAULMIN, Bernard PEGAND

Absent : Jean Claude DECABANE, Christophe GIRARD

Le Président présente l'objet principal de cette réunion.

1 – Objet de la réunion

L'objet de cette réunion est la présentation par Jean d'une convention entre la FFTT, la ligue et 3 CD (03-63-15) pour la mise à disposition d'un Conseiller Territorial (CT) partagé entre les 3 départements.

Les missions possibles de ce CT pourraient être le développement, le conseil, la formation ...

Mais les rôles sont encore à préciser.

Et, surtout, il faut trouver la personne adéquate.

A l'unanimité, le bureau a validé la signature de cette convention.

2 – Autres sujets débattus

2-1 Sportif

Le challenge REVIDON est toujours lié à la dernière du championnat jeunes.

Stages Il y a 18 inscrits au stage d'avril (13 pension complète et 5 ½ pension) L'encadrement sera assuré par Pierre/Thimothée/Lucas/Adam.

JA La note concernant le juge-arbitrage en régional par des JA non joueurs ne représente pour le moment qu'un projet. Ceci doit être validé par la commission sportive en mai.

Intercomités les 23-24 et 25/06 à La Roche sur Foron. Pour l'allier : 2 équipes (poussins-benjamins) et peut-être minimes. L'encadrement sera fait par Candice, Bernadette et ?

2-2 Administratif

La ligue fait remarquer que des adresses mail ne sont pas indiquées sur certaines licences, ce qui lui pose parfois des problèmes.

L'AG de ligue aura lieu le 24/06 à Roanne.

L'AG du CD est prévue le 10/09 (lieu à définir)

2-3 Finances

Licences

La FFTT a décidé une augmentation de 3€ pour les licences juniors/seniors/vétérans et de 2€ pour les licences poussins/benjamins/minimes/cadets.

Par contre la ligue et le CD maintiendront les tarifs.

Championnat par équipes

La ligue passe le tarif de 165 à 180€.

Le CD passe le tarif de 100 à 110€ et de 78 à 80€ pour la découverte.

Autres informations

Candice percevra l'indemnité de JA pour les compétitions départementales où elle a oeuvré en tant que JA.

Une subvention de 200€ a été votée pour Montluçon qui va envoyer une licenciée V5 au championnat de France vétérans (avec de grandes chances de médailles)



2-4 Formation

- Initiateur de Club : une formation sera prévue la saison prochaine, animée par Annie Leroy, de la ligue.
- AR/JA1 : 2 dates (septembre et février) sont déjà prévues au calendrier. D'autres dates pourront être ajoutées si nécessaire.

2-5 Calendrier

Les problèmes posés par les dates des journées du championnat jeunes (début ou fin des vacances scolaires) peuvent difficilement être résolus. La suggestion de les mettre après une journée du championnat par équipe n'est pas possible car certains, participant au match-ping jouent en équipe.

En tout état de cause, compte tenu du calendrier pour la prochaine saison, il ne devrait pas y avoir de problème.

2-6 Divers

Des joueurs de St Pourçain souhaiteraient recréer le club. Mais étant déjà affiliés à l'UFOLEP, cela semble poser un problème avec l'UFOLEP. Une solution est recherchée.

3 – Journée féminine

Cette journée, initiée par Candice, se déroulera le 28/05 à St Germain (date limite des inscriptions : 21/05).

Elle est coorganisée par St Germain et Créchy et figurera sur le site du CD pour les inscriptions.

Peuvent y participer les licenciées et les non-licenciées (pour lesquelles une licence événementielle ou autre sera prise).

L'organisation reste à préciser. Sur le principe, il y aura des ateliers (vraisemblablement sportifs) le matin et un tournoi l'après-midi.